



MAIRIE DE NANÇAY  
18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : [mairie@nancay.fr](mailto:mairie@nancay.fr)

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

**DÉLIBÉRATION N°2024-04-021**

**Nombre de conseillers en  
exercice : 14**

**Présents : 11**

**Votants : 12**

*Date de la convocation :*  
04/04/2024

*Date d'affichage :*  
04/04/2024

**OBJET : Parcelle  
constructible à la Source**

L'an deux mille vingt-quatre  
le onze avril à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.  
Messieurs BAILLY, BONNOT, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT,  
URBAIN.

Excusée : Madame GUÉRU.

Absents : Messieurs BARRÉ, IMBAULT.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
décide de procéder à l'étude d'un plan d'aménagement sur la parcelle  
cadastrée section D 1107 sise à la Source à Nançay, classée en zone U2 et  
appartenant à la Commune de Nançay.

Fait à Nançay, le 12 avril 2024

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 12 avril 2024.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-  
Préfecture le :

Publié ou notifié le :